

Questions orales

Dans les circonstances, pourquoi le ministre continue-t-il de renvoyer au Liban des personnes revendiquant le statut de réfugié? Pourquoi n'impose-t-on pas un moratoire sur le renvoi de ces personnes dans ce pays?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, les moratoires encouragent les personnes qui n'ont pas de motifs légitimes à revendiquer le statut de réfugié, étant donné qu'elles savent qu'elles ne pourront être renvoyées si leur demande est rejetée. Le traitement de demandes comme celles-ci est une perte de temps et d'argent et ne fait que retarder celui des réfugiés véritables qui réclament ce statut.

Nous avons décidé de renvoyer les personnes qui n'ont pas besoin de la protection du Canada, mais nous examinons les dossiers cas par cas. Dans chaque cas, tout est pris en considération afin d'éviter tout renvoi qui pourrait mettre la vie d'une personne en danger.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Madame la Présidente, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures communiquent-ils entre eux? On est train de renvoyer des gens au Sud-Liban où la guerre fait encore rage. L'ambassade du Canada au Liban est fermée et elle le reste pour des raisons de sécurité.

Hier, la secrétaire d'État a conseillé au Canadiens de ne pas se rendre au Liban en raison des risques de violence et d'enlèvement. Le ministre peut-il nous dire pourquoi il renvoie des réfugiés au Liban alors que la secrétaire d'État aux Affaires extérieures conseille aux gens de ne pas se rendre dans ce pays à cause des risques?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je comprends qu'il soit difficile pour un libéral de faire la distinction entre un citoyen canadien et un ressortissant d'un autre pays qui vient au Canada et doit être renvoyé. Je sais qu'il ne peut faire la distinction, mais je lui demande d'y réfléchir.

* * *

L'EMPLOI

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

D'après l'étude économique que la Chambre de commerce de Montréal a rendue publique aujourd'hui, le Canada a perdu 1 000 emplois par jour entre juin et décembre 1991, principalement des suites de l'Accord de libre-échange.

Quand le gouvernement conservateur va-t-il se résigner à admettre que sa politique économique actuelle, qui nous a déjà coûté un nombre record d'emplois, est un

échec, au lieu de se quereller avec le premier ministre néo-démocrate de l'Ontario et de se lancer dans une campagne de relations publiques destinée à limiter les dégâts?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, je trouve fort intéressant qu'une telle question nous vienne du Parti libéral. En 1981-1982, quand les gens perdaient leur emploi à cause de la récession, ces mêmes députés ne pouvaient en tenir l'Accord de libre-échange responsable; il n'y en avait pas. Aujourd'hui, un tel accord est en vigueur et, parce qu'on vient de connaître une récession, on le tient responsable de tous les maux causés par la récession. C'est tout à fait absurde, et le député le sait très bien. Il devrait s'abstenir de dire des choses aussi bizarres.

Le gouvernement a présenté un budget honnête qui prévoit la réduction des impôts, des dépenses et du déficit. Il est même conçu pour donner de l'emploi aux Canadiens.

Certains gouvernements provinciaux présentent des budgets qui, malheureusement, retirent aux contribuables les avantages que leur avait consentis le gouvernement fédéral en matière d'impôt. C'est vraiment dommage, car je crois que ces réductions d'impôt sont nécessaires, dans la conjoncture actuelle, pour relancer l'économie.

Le député s'en prend quotidiennement à l'Accord de libre-échange quand il intervient à la Chambre. Il sait pourtant qu'il n'a rien à voir avec ce problème.

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Madame la Présidente, il ne s'agit pas d'un rapport du Parti libéral. Il a été publié par la Chambre de commerce de Montréal et se fonde sur des entretiens avec des hommes et des femmes d'affaires canadiens.

On lit également dans ce rapport que, depuis 1989, quelque 400 000 emplois ont été perdus dans le secteur manufacturier au Canada et que 200 000 autres Canadiens et Canadiennes ont été licenciés dans le commerce de gros et de détail.

Comment le gouvernement peut-il même songer à aggraver la situation, qui est déjà pitoyable, en fonçant tête baissée dans les négociations commerciales multilatérales du Mexique, sans réparer d'abord le mal économique que ressentent en ce moment les Canadiens par suite de la première ronde de négociations commerciales qui a conduit à la signature de l'Accord de libre-échange?

L'hon. William C. Winegard (ministre des Sciences): Madame la Présidente, comme le ministre du Commerce extérieur l'a déclaré à la Chambre l'autre jour, les négociations concernant l'ALENA ne portent que sur 1 p. 100 environ de l'ensemble de nos échanges commerciaux.